

RÉFORME DU SYSTÈME JUDICIAIRE ET PÉNITENTIAIRE

# Mise en application de la loi sur le travail d'intérêt général

La mise en application de la loi instaurant le travail d'intérêt général comme peine alternative à l'emprisonnement aura lieu prochainement, a annoncé hier le directeur général de l'administration pénitentiaire M. Mokhtar Felioune, en marge d'une réunion des directeurs des établissements pénitentiaires organisée au siège du ministère de la Justice.

**Lyès Menacer – Alger (Le Soir)** – Une campagne de reboisement sera en effet lancée dans les prochains jours au niveau des régions de Naâma et El-Bayadh, a déclaré M. Felioune, sans plus de précisions. Le travail d'intérêt général concerne les personnes condamnées pour des délits mineurs, rappelons-le.

Cette option a été introduite dans un projet de loi qui a été soumis pour adoption à l'APN récemment. C'est là une alternative à même de réduire du nombre impressionnant de la population carcérale, estiment les responsables du département de Tayeb Belaïz.

Le ministre de la Justice avait lancé une réforme du

système judiciaire et pénitentiaire il y a cinq ans.

La rencontre d'hier a été justement l'occasion d'évaluer les résultats de cette réforme, «ce qui va permettre de cerner les manques et les besoins pour de meilleures conditions de détention», a expliqué le secrétaire général du ministère de la Justice, M. Boucherfa.

Cette réforme a aussi intégré la réalisation de centres de réinsertion des anciens détenus en milieu social et professionnel, a encore ajouté M. Felioune. Cinq centres du genre devront être opérationnels d'ici la fin 2009, dit-il. Il s'agit du centre d'Oran, Ouargla et de Sétif qui sont en voie d'achèvement alors que ceux de Blida et



Une alternative aux problèmes de la surpopulation carcérale.

de Chlef ont déjà ouvert, selon le DG de l'administration pénitentiaire. Le nombre de la population carcérale a dépassé les 54 000 détenus.

Les prisonniers sont répartis à travers de nombreux établissements de rééducation.

Devant les rapports accablants des organisa-

tions internationales sur les mauvaises conditions de détention, l'administration judiciaire s'était donc engagée à améliorer une situation à l'origine de plu-

sieurs mutineries comme celles qui ont eu lieu durant le mois de mai de l'année 2002.

Dans son allocution d'ouverture, M. Boucherfa a insisté sur l'importance de la prise en charge de la formation du personnel exerçant en milieu carcéral pour une meilleure prise en charge des détenus.

L'amélioration de la prise en charge sanitaire des détenus figure parmi les priorités de l'orateur qui s'est félicité des «avancées» enregistrées ces dernières années par l'administration judiciaire dans le cadre de la réforme lancée par le ministre de la justice, M. Tayeb Belaïz.

Pour sa part, M. Felioune n'a pas manqué de souligner le rôle important que joue le mouvement associatif pour faciliter la réinsertion professionnelle des anciens détenus, une réinsertion qui leur éviterait, sans nul doute, la récidive.

L. M.

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

## Ouverture d'un colloque à Tipasa

Le Colloque international sur la gestion des ressources hydrauliques s'est ouvert à Tipasa. Organisé par l'Ecole nationale supérieure de l'hydraulique (ENSH), ce colloque, qui est à sa troisième édition, porte cette année sur la gestion de l'eau et la préservation de l'écosystème. Au cours de son allocution d'ouverture, le directeur de l'ENSH a insisté sur les changements de l'écosystème et la désertification, d'où la nécessité d'une prise en charge globale de ce problème. A ce propos, il a été expliqué que près de 50 travaux de recherche sur les changements climatiques vont être examinés afin d'en tirer les meilleurs enseignements.

De son côté, le président du Conseil mondial de l'eau a expliqué que la ressource hydrique mondiale reste stable alors que la croissance démographique enregistre un bond de 1 milliard d'individus tous les 10 ans. Un quart de la population en question habitant le littoral dont la moitié au sein des grandes villes.

Notre spécialiste a affirmé que la génération actuelle est responsable devant les populations futures quant à la disponibilité des ressources hydrauliques. Il s'agit aussi d'être comptable de la restitution des eaux dans la nature.

Le conférencier a souligné que l'Algérie fait partie des pays à avoir investi dans la promotion des ressources hydriques, que ce soit dans les ressources conventionnelles ou non tels que le dessalement de l'eau de mer et la récupération des eaux usées. Les principaux objectifs assignés à ce colloque sont, entre autres, selon notre expert, le droit à l'accès aux ressources hydriques.

Pour ce faire, il faut convaincre les décideurs à investir dans les ressources hydriques. Il a, en outre, été mis l'accent sur la nécessité d'assurer la bonne décentralisation des compétences, et ce pour une meilleure gestion des affaires de l'eau ainsi que la multiplication des programmes de recherche et la formation d'éco-citoyens, notamment à travers le système éducatif. Il est à noter que ce colloque, auquel ont pris part des experts internationaux, constitue un tremplin au forum mondial de l'eau qui se tiendra en Turquie.

N. M.

SYSTÈME FM-OTICON POUR LES MALENTENDANTS

## Les 36 centres spécialisés seront équipés de ce matériel moderne

Le FM-Oticon pour les malentendants a été présenté hier lors des premières journées sur les systèmes FM au centre de formation des personnels spécialisés de Birkhadem. Cet outil permettra, selon les spécialistes présents à la rencontre, notamment aux jeunes sourds de suivre leurs cours ou de communiquer avec les membres de leurs familles.

**F.-Zohra B. - Alger (Le Soir)** - A cet effet, M. Djamel Ould Abbès, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, intervenant à l'ouverture de la rencontre, s'est engagé à équiper les trente-six centres pour jeunes sourds du territoire national avec ce matériel moderne.

Par ailleurs et selon M. Selles, de l'école des jeunes sourds de Sétif, l'appareillage est considéré comme étant à la pointe de la technologie. Il facilite ainsi le quotidien des jeunes sourds notamment pour ce qui est du déroulement des cours au niveau des centres spécialisés.

L'établissement, accueillant des jeunes sourds de Sétif, a



Ould Abbès s'engage à en fournir tous les centres du pays.

selon l'intervenant, utilisé dans le cadre d'une première expérience et depuis l'année 2005, le nouveau système FM-Oticon. Ce dernier, selon M. Selles, remplacera l'ancien système contraignant et qui nécessite l'utilisation d'appareillages lourds tels que les casques. Avec le système FM, il s'agit d'utiliser un micro et des récepteurs en accompagnement de la prothèse auditive. Pouvant être personnalisé et individuel, le

système peut aussi servir à domicile. Les solutions FM sont ainsi mises à la disposition des enfants pour un meilleur contact avec leur entourage et une optimisation de l'assimilation des cours. Le nouveau système FM aide les enfants à mieux entendre en supprimant les barrières qui s'opposent souvent à une bonne compréhension de la parole tels la distance, le bruit et la réverbération.

F.- Z. B.